



Bureau des Relations et de l'Éducation internationales
Canada Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

ÉTUDES POSTSECONDAIRES

AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Guide d'information
pour les élèves et parents d'élèves
des Écoles francophones internationales autorisées du Canada
Nouveau-Brunswick

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
PARTIE I : Étudier au Canada	4
Le diplôme d'études secondaires du Nouveau-Brunswick et l'accès aux institutions postsecondaires au Canada et à l'international	5
Les avantages d'étudier au Canada et au Nouveau-Brunswick	7
Fonctionnement et organisation de l'Éducation postsecondaire au Canada	9
Préparer son projet d'études au Canada	13
Préparer son départ au Canada	17
PARTIE II : Étudier à l'international	19
Conseils pour préparer son projet d'études à l'international.....	20
Étudier en France	20

PRÉAMBULE

En choisissant le Programme des Écoles francophones internationales autorisées Canada Nouveau-Brunswick (ÉFIA), vous avez fait le choix d'offrir à votre enfant une des meilleures éducations au monde. Ce système offre un milieu d'apprentissage stimulant où les jeunes peuvent se développer, apprendre et acquérir les compétences du XXI^e siècle. Les études postsecondaires sont un élément déterminant pour le projet de vie et de carrière de votre enfant. C'est pourquoi il s'avère important de s'informer et de comprendre les options qui s'offrent à lui.

À l'issue de leur scolarité, au sein d'une École francophone internationale autorisée (ÉFIA) Canada Nouveau-Brunswick, les élèves ayant satisfait aux exigences du MEDPE obtiennent le « Diplôme d'études secondaires » émis par le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) de la province du Nouveau-Brunswick au Canada. Sa valeur est identique à celui obtenu par les élèves au sein d'une école au Canada.

À ce titre, les diplômés des Écoles francophones internationales autorisées (ÉFIA) Canada Nouveau-Brunswick peuvent choisir d'étudier au Canada ou à l'international.

Les avantages d'étudier à l'international sont nombreux. Selon un sondage effectué par le Bureau canadien de l'éducation internationale¹ :

- 7 étudiants sur 10 ayant bénéficié d'une expérience d'étude à l'international ont souligné que leurs études à l'étranger ont influencé leur choix de carrière ;
- 82% des étudiants mobiles ont mentionné la confiance en soi comme principal résultat de leurs études à l'étranger ;
- Les 2/3 des étudiants mobiles ont indiqué que leurs études à l'étranger ont influencé leur parcours scolaire.

L'ouverture accrue aux différences, une plus grande confiance en soi et une meilleure compréhension de l'actualité mondiale sont d'autres exemples concrets.

Concrétiser son rêve d'études à l'international est un projet qui comporte plusieurs étapes et nécessite de la préparation. L'étudiant doit identifier des formations, se renseigner sur les conditions d'admission des établissements et la procédure d'obtention d'un visa d'étude.

Ce guide vise à orienter, les élèves et leur famille, vers les ressources principales pour bâtir avec succès leur projet de mobilité étudiante au Canada ou à l'international.

¹ Source : Bureau canadien de l'éducation internationale, 2016 et 2022

PARTIE I

ÉTUDIER AU CANADA



1. Le diplôme d'études secondaires du Nouveau-Brunswick et l'accès aux institutions postsecondaires au Canada et à l'international

L'Éducation, une juridiction provinciale au Canada

En vertu de la Constitution du Canada, les gouvernements provinciaux ont la responsabilité exclusive de tous les niveaux d'enseignement. Il n'existe donc pas de ministère fédéral de l'Éducation ou de système national d'éducation.

Les ministères de l'Éducation de chaque province canadienne sont responsables de l'administration générale de l'éducation. Pour ce faire, ils établissent les lois et les politiques qui s'appliquent à leur champ de compétence ; ils déterminent la façon dont celles-ci seront appliquées et les aspects financiers qui s'y rattachent.

☞ Consultez le site du [Conseil des ministres de l'Éducation](#) pour connaître davantage l'organisation des systèmes d'éducation au Canada.

a) Régime pédagogique, notation et diplomation

Le régime pédagogique offert dans les Écoles francophones internationales autorisées (ÉFIA) Canada N.-B est le même que celui à l'œuvre dans les écoles du Nouveau-Brunswick au Canada.

À l'école secondaire, des **crédits** sont accordés pour tous les cours réussis avec une note minimale de 55 % (notation sur 100). L'élève doit accumuler un minimum de 24 crédits sur un total de 30 et réussir deux évaluations ministérielles (littératie et numératie) pour satisfaire aux exigences relatives à l'obtention du diplôme.

La **notation du rendement des élèves** est fondée sur le système de la **moyenne générale** obtenue aux cours servant à l'admission professionnelle, collégiale et universitaire. Cette moyenne est utilisée par les institutions postsecondaires pour le classement et la sélection des candidats admissibles selon les conditions d'admission du ou des programmes choisis. C'est par le biais du « **relevé de notes** », un document officiel, que ces informations sont communiquées aux institutions postsecondaires.

b) Valeur et avantages pour la poursuite d'études

Le diplôme obtenu par les élèves des ÉFIA est délivré par le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) du Nouveau-Brunswick, Canada. Il a la même valeur que celui des élèves ayant obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires au sein d'une école au Canada.

Ce parcours scolaire offre l'une des meilleures éducations au monde et mène à l'obtention d'un diplôme accepté à l'échelle canadienne et internationale dans les mêmes conditions que ceux délivrés au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le diplôme d'études secondaires du Nouveau-Brunswick constitue un atout dans le dossier de candidature auprès des institutions postsecondaires au Canada, notamment au Nouveau-Brunswick, car cela représente une suite logique au parcours éducatif de l'élève, car ce dernier a bénéficié du même régime pédagogique (crédits de cours identiques).

Les écoles autorisées à utiliser le programme ÉFIA Canada Nouveau-Brunswick sont répertoriées sur les sites :

- Du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)*:

[Répertoire des écoles à l'étranger et des ressources en éducation internationale](#)

Du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :

- Section *Écoles internationales du Canada Nouveau-Brunswick* de la page du [Bureau des Relations et de l'Éducation internationales \(BREI\) - Canada Nouveau-Brunswick](#)

**seules les écoles offrant un diplôme d'études secondaires issu d'un ministère de l'Éducation d'une province canadienne font partie de la liste du CICDI.*

2. Les avantages d'étudier au Canada et au Nouveau-Brunswick

Canada

Le Canada est un pays qui possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. Il offre un milieu d'apprentissage stimulant où les jeunes peuvent se développer, apprendre et acquérir des compétences pour l'avenir. Le Canada abrite certaines des meilleures universités du monde.

Le système d'éducation canadien répond à des normes élevées reconnues à l'échelle internationale, il est soumis à un processus rigoureux d'assurance de la qualité. Il offre un milieu d'apprentissage stimulant où les jeunes peuvent se développer, apprendre et acquérir des compétences pour l'avenir.

Les trois principales raisons pour lesquelles les étudiants internationaux choisissent le Canada sont ([Sondage des étudiants internationaux du BCEI, 2018](#)) :

- La qualité du système d'éducation au Canada
- La réputation du Canada comme société tolérante et non discriminatoire
- La réputation du Canada comme pays où l'on se sent en sécurité

🔗 Consultez le site www.EduCanada.ca pour découvrir toutes [les bonnes raisons d'étudier au Canada](#)

En chiffres

- Le Canada se classe au 3e rang des destinations mondiales pour ce qui est de la qualité de l'éducation offerte aux étudiants internationaux.
- Selon les étudiants internationaux, le Canada se classe au 4e rang en ce qui a trait à la qualité des résultats obtenus par les diplômés.
- Le Canada a accueilli 494 525 étudiants internationaux à tous les niveaux d'études (en 2017).
- Le Canada occupait la 4e place du classement des destinations mondiales pour les études supérieures (en 2017).

En tant qu'un des principaux pays d'accueil d'étudiants internationaux, le Canada a l'une des populations étudiantes internationales les plus diverse avec 186 nations représentées en 2017. Provenance des étudiants internationaux au Canada ²:

- Chine (28 %)
- Inde (25 %)
- Corée du Sud (5 %)
- France (4 %)
- Vietnam (3 %)
- Tunisie (1%)

² : Source : EduCanada, 2022 et Bureau canadien de l'Éducation internationale, 2018

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick offre une qualité de vie incomparable et un coût de vie abordable. Ses villes de taille humaine et ses grandes régions rurales sont dynamiques et accueillantes. Au Nouveau-Brunswick, la nature et les grands espaces ne sont jamais loin.

Le Nouveau-Brunswick présente une diversité géographique remarquable avec plus d'un millier de kilomètres de rivages où les paysages marins contrastent avec des terres agricoles pittoresques et des étendues infinies de nature sauvage souvent montagneuse. Il partage ses frontières avec le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et les États-Unis (EduCanada).

Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue. Le français est la langue maternelle de 32 % de la population. Vous pouvez donc étudier en français ou en anglais tout en pratiquant les deux langues au quotidien.

🔗 Pour en savoir plus, consulter l'infographie : [« Le fait français au Nouveau-Brunswick »](#), Commissariat aux langues officielles, Canada.

3. Fonctionnement et organisation de l'Éducation postsecondaire au Canada

a) Organisation du niveau postsecondaire

Il existe 3 types de formations postsecondaires au Canada :

i. Les formations universitaires

Les universités offrent des programmes portant sur un large éventail de sujets à différents niveaux de difficulté et de complexité. Lorsque l'élève réussit un programme universitaire, il obtient un grade universitaire qui reflète le type de programme terminé. Il existe 3 types de grades :

- **Baccalauréat** : Il s'agit du grade de base décerné par les universités canadiennes et dont l'achèvement nécessite de 3 à 5 années.
- **Maitrise** : Il s'agit d'un grade plus avancé qui exige habituellement de 1 à 2 années d'études en plus du baccalauréat.
- **Doctorat** : Il s'agit du grade le plus avancé offert par les universités canadiennes. Il exige généralement un minimum de 3 années d'études de plus que la Maitrise ainsi que des travaux de recherche.

Tableau comparatif Canada/Tunisie

Canada	Tunisie
Doctorat	Doctorat
Maitrise	Master
Baccalauréat	Licence

Il faut savoir que la structure du **système éducatif québécois** diffère quelque peu des autres provinces canadiennes. Au Québec, le CÉGEP (*Collège d'Enseignement Général et Professionnel*) a le mandat de dispenser des formations préuniversitaires d'une durée de deux ans alors que dans le reste du Canada, ces deux années correspondent à la dernière année du secondaire et la première année universitaire. Donc, le nombre d'années nécessaires à l'obtention d'un premier diplôme universitaire est le même, peu importe le système.

	Système canadien	Années d'études	Système québécois	
Universitaire	Doctorat	19+	Doctorat	Universitaire
	Maitrise		Maitrise	
	Bacc. année 5*	18	Bacc. année 4*	
	Bacc. année 4	17	Bacc. année 3	
	Bacc. année 3	16	Bacc. année 2	
	Bacc. année 2	15	Bacc. année 1	
	Bacc. année 1	14	CÉGEP année 2	
		CÉGEP année 1		
Scolaire	12 ^e année	13	CÉGEP année 1	Scolaire
	11 ^e année	12	Secondaire 5	
	10 ^e année	11	Secondaire 4	
	9 ^e année	10	Secondaire 3	
	8 ^e année	9	Secondaire 2	
	7 ^e année	8	Secondaire 1	
	6 ^e année	7	6 ^e année	
	5 ^e année	6	5 ^e année	
	4 ^e année	5	4 ^e année	
	3 ^e année	4	3 ^e année	
	2 ^e année	3	2 ^e année	
	1 ^{re} année	2	1 ^{re} année	
	Maternelle	1	Maternelle	

*Certains programmes nécessitent une année d'études universitaires supplémentaire dont : les sciences de l'éducation et l'ingénierie.

Les étudiants détenant un diplôme de fin d'études secondaires d'une école francophone peuvent également poursuivre leurs études dans les institutions **postsecondaires anglophones** où la réussite d'un test d'anglais fait partie des exigences d'admission.

Il est à noter que dans les **professions réglementées**, les étudiants doivent terminer un stage ou réussir un examen normalisé (ou une série d'examens) après avoir obtenu leur grade. On ne peut pas travailler dans ces professions tant qu'on n'a pas obtenu le grade et réussi les examens.

ii. Formations techniques

Les études techniques sont des programmes d'études plus courts que les universités (d'un à deux ans). Au lieu de délivrer des grades, ils émettent des diplômes et des certificats qui permettent aux diplômés d'exercer une profession précise dans différentes industries.

Les programmes d'études techniques ont pour objet principal de préparer au marché du travail, bien qu'ils puissent donner accès aux études universitaires.

Les étudiants ayant suivi une formation technique et souhaitant s'orienter vers une formation universitaire peuvent faire reconnaître leurs années de formation technique grâce aux programmes passerelles permis par des ententes collégiales et universitaires.

iii. Formations professionnelles

La formation professionnelle offre un accès rapide au marché du travail. Les études professionnelles mettent l'accent sur la pratique et les tâches concrètes associées à un métier visé. Ces programmes sont habituellement d'une durée de moins d'un an.

b) Conditions d'admission au postsecondaire

Afin d'être admissible aux études postsecondaires, l'élève doit être titulaire du diplôme d'études secondaires et remplir les conditions d'admission du programme choisi, soit généralement : certains cours préalables et une moyenne générale (des crédits accumulés) prescrite par l'institution.

Les candidats doivent postuler directement auprès des universités de leur choix. Chaque établissement postsecondaire a ses propres règles en matière de conditions d'admissions, de niveau de langue française ou anglaise requis, et de frais associés à la demande et à la scolarité.

Bien qu'il n'existe pas un processus centralisé ni une plateforme unique au travers de laquelle postuler, il existe entre les institutions postsecondaires un consensus quant aux conditions d'admissions,

c) Coûts des études postsecondaires

Canada

Le coût des études au Canada est abordable et moins élevé qu'aux États-Unis, en Australie ou au Royaume-Uni. Le coût de la vie varie entre les villes et provinces du pays.

☞ Consultez la section [Frais d'études pour les étudiants internationaux au Canada](#) du site www.Educanada.ca, du Gouvernement du Canada pour connaître les coûts des études selon le niveau et le type de formation. L'outil de recherche de ce site permet de calculer les frais associés au programme de son choix.

Dans le calcul des frais d'études, vous devez considérer les frais de scolarité des études postsecondaires et les frais de subsistances annuels (logement, alimentation et épicerie, transport, assurance médicale, loisirs et divertissements, etc.)

☞ Consultez la section [Préparer votre budget](#).

Nouveau-Brunswick

L'université de Moncton met à disposition des étudiants l'outil de calculs des frais associés aux études.

☞ Consultez la page [Mon budget : coûts et financement](#) et le tableau [Coûts d'une année universitaire](#) pour les baccalauréats et autres programmes de premier cycle à temps plein.

☞ Le collège communautaire du Nouveau-Brunswick présente ses [Droits de scolarité](#) sur son site internet.

4. Préparer son projet d'études au Canada

Introduction

Venir étudier au Canada est un projet qui comporte plusieurs étapes et nécessite de la préparation. L'étudiant doit construire son projet, identifier et sélectionner des formations, se renseigner sur les établissements ainsi que sur les conditions d'admission. Il est à noter qu'un visa d'étude est nécessaire pour étudier au Canada (si l'élève n'est pas citoyen canadien).

Cette section vise à accompagner les élèves et leur famille dans leur projet de mobilité étudiante au Canada.

a) Accompagnement et service d'orientation au sein des ÉFIA

Chaque élève inscrit dans une ÉFIA Canada N.-B reçoit un service d'orientation pour l'aider à faire ses choix de cours, construire son parcours en adéquation avec son projet postsecondaire.

La conseillère ou le conseiller d'orientation en milieu scolaire exerce un rôle-conseil en ce qui a trait au développement vie-carrière de tous les jeunes. En effet, une école inclusive permet à chaque élève de recevoir une éducation qui appuie la réalisation de son projet de vie-carrière.

Basées sur l'approche « orientante », les interventions de la conseillère ou du conseiller d'orientation s'adressent aux élèves, soit à l'individuel, en petits groupes ou par groupe-classe. Elle ou il exerce également un rôle-conseil auprès du personnel de l'école, de par son expertise du monde du travail et du développement de l'identité.

Elle ou il accompagne ainsi l'élève dans la formation et la clarification de son identité (connaissance de soi), et de sa transposition en termes professionnels (information scolaire et professionnelle) afin de réaliser son projet de vie-carrière et développer les compétences lui permettant de traverser les diverses transitions personnelles, scolaires et professionnelles au cours de sa vie. La conseillère ou le conseiller d'orientation encourage l'élève à s'engager activement dans son processus d'orientation en l'aidant à prendre des décisions éclairées concernant son cheminement scolaire et professionnel.

b) Connaître les modalités et le processus d'admission aux institutions postsecondaires du Canada

Au même titre que les élèves canadiens, les diplômés des ÉFIA Canada Nouveau-Brunswick peuvent faire une demande d'admission dans les universités de leur choix s'ils répondent aux exigences et prérequis du programme choisis. Il n'y a aucune garantie qu'un élève sera admis dans une université, élèves canadiens inclus ; tout dépend des notes de l'élève et des contingentements des programmes.

Il faut communiquer avec les universités pour connaître leurs conditions d'admission. Il en est de même pour les élèves qui désirent intégrer une équipe sportive universitaire.

Il est possible de soumettre des demandes d'admission à plus d'un programme et à plus d'une institution postsecondaire.

Étapes types clés d'une demande d'admission* :

- Choisir son programme
- Choisir son université qui offre le programme
- Connaître la procédure d'admission spécifique à la province et à l'institution visées
- Vérifier son admissibilité
- Vérifier les critères linguistiques
- Vérifier le calendrier des admissions (en moyenne environ 8 à 12 mois avant le début des cours) spécifique à chaque institution postsecondaire.
- Réunir les documents exigés
- Remplir la demande d'admission
- Payer les frais d'étude du dossier si requis
- Fournir les documents requis
- Surveiller les communications transmises par l'université (ex. accusé de réception, décision relative à la demande, etc.)
- Transmettre la lettre d'introduction ou permis d'étude
- Activer son compte étudiant et s'inscrire aux cours du programme choisi

* Peut varier d'une institution postsecondaire à l'autre.

c) Calendrier : temps forts de l'année

Chaque institution postsecondaire canadienne a son propre calendrier d'inscription, il convient de se renseigner directement auprès d'elles.

« En règle générale, les demandes d'admission doivent être soumises au moins huit à 12 mois avant le début des cours. Les étudiants étrangers commencent habituellement leurs études en septembre (début du trimestre d'automne) ou en janvier (début du trimestre d'hiver). Veuillez toutefois noter que certaines universités autorisent les étudiants étrangers à soumettre des demandes d'admission tout au long de l'année »³.

d) Choisir son université/collège en fonction de son choix de programme

☞ Consultez aussi la section [Se préparer à étudier au Canada](#) du site du Gouvernement du Canada.

☞ Consultez la section [Programmes et coûts pour les étudiants internationaux au Canada](#) du site www.educanada.ca pour découvrir les disciplines d'études, les programmes d'études et leurs coûts, les opportunités de bourses, etc.

☞ Consultez la section [L'éducation au Canada : éducation postsecondaire](#), du site du Gouvernement du Canada pour connaître les différents types d'institutions postsecondaires, les coûts d'études, les Ministères provinciaux et territoriaux chargés de l'éducation postsecondaire, etc.

Étudier au Nouveau-Brunswick

Les institutions du N.-B sont résolument ouvertement sur le monde, elles accueillent chaque année de nombreux étudiants et étudiantes en provenance de l'international. À l'Université de Moncton, c'est plus du cinquième de la population étudiante qui provient de l'extérieur du Canada et 25,5% au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

Plusieurs services d'accueil et d'accompagnement sont offerts aux étudiants de l'étranger afin de faciliter leur intégration harmonieuse.

☞ Consultez la [liste des possibilités d'études et de formation au Nouveau-Brunswick](#) tant en français qu'en anglais.

- Liste des [universités](#).
- Liste des [collèges d'enseignement général et technique](#).
- Liste des [écoles privées de formation professionnelle](#).

³ Source : www.etudesuniversitaires.ca

Institutions postsecondaires

i. Université de Moncton

L'Université de Moncton (UdeM) a été créée en 1963. Il s'agit de la plus grande université de langue française au Canada à l'extérieur du Québec.

Cet établissement dispense un enseignement postsecondaire porté sur la connaissance et la recherche, il est formé de trois campus exclusivement de langue française. Cette institution est reconnue pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche ainsi que pour son importante contribution au développement de la société acadienne et francophone. Elle offre près de 200 programmes d'études.

🔗 Consultez le site internet de l'Université de Moncton pour connaître le [processus d'admission pour étudiantes et étudiants internationaux](#).

ii. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), est un établissement de formation postsecondaire fondé au début des années 1970, doté de cinq campus. Il propose un vaste choix de programmes de formation technique et professionnelle, il offre annuellement plus de 75 programmes d'études réguliers répartis dans 16 grands domaines de formation. À la fin du programme d'études, le Collège décerne à la personne un certificat ou un diplôme d'études collégiales. La personne diplômée est alors prête à intégrer le marché du travail.

🔗 Consultez la section [Futurs étudiants internationaux](#) du site internet du CCNB.

iii. Institutions postsecondaires anglophones

🔗 Pour étudier en anglais, retrouvez la liste des universités et collèges anglophones sur le [site du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail](#).

e) Comprendre la différence entre diplôme et visa étudiant

Le diplôme du Nouveau-Brunswick ne confère pas directement un statut d'immigration (visa étudiant, résidence permanente, citoyenneté, visa de travail).

L'élève, candidat aux études postsecondaires au Canada, doit faire une demande d'un permis d'études auprès du gouvernement fédéral du Canada.

5. Préparer son départ au Canada

a) Obtenir un permis d'études

Toute personne souhaitant [étudier au Canada à titre d'étudiant étranger](#) doit obtenir, avant de venir au Canada, un Permis d'études délivré par le gouvernement fédéral du Canada. Les démarches s'effectuent auprès du ministère d'Immigration et citoyenneté.

☞ Renseignez-vous sur le processus, les modalités, les documents requis, les délais ainsi que les frais associés en consultant la section [Permis d'études : Présenter une demande](#) du site du Gouvernement du Canada.

b) Bénéficiaire du soutien des services d'admission et d'accueil des institutions postsecondaires

Les institutions postsecondaires du Canada, résolument ouvertes sur le monde, disposent d'une panoplie de ressources pour guider les étudiants internationaux dans leur choix de programme. Plusieurs services d'accueil et d'accompagnement sont également offerts aux étudiants de l'étranger afin de faciliter leur intégration harmonieuse.

À l'Université de Moncton, c'est plus du cinquième de la population étudiante qui provient de l'extérieur du Canada et 25,5% au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

L'Université de Moncton offre des conseils à ses étudiants internationaux en matière de préparation du départ, d'immigration et d'intégration. Consultez la section [International](#) de son site internet. Il en est de même pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), consultez la section [Futurs étudiants internationaux](#) de son site internet.

c) Préparer votre arrivée au Canada

☞ Consultez le [Guide de préparation au départ](#) sur le site www.educanada.ca pour préparer votre arrivée en vous renseignant sur le pays, les divers services (ex. banque, santé), le transport, etc.

d) Obtenir une bourse

Bourses internationales

Découvrez les différentes bourses offertes aux étudiants internationaux pour étudier au Canada.

☞ Consultez la section [Bourses internationales](#) du site www.Educanada.ca, du Gouvernement du Canada.

☞ Consultez la section [Bourses d'études et programmes](#) du site www.cbie.ca, du bureau canadien de l'éducation internationale

Bourses d'institutions postsecondaires

Chaque institution a son programme de bourses, il convient de consulter directement les sites internet de l'institution postsecondaire de votre choix.

e) Travailler au Canada pendant ses études

☞ Consultez la section [Travailler tout en étudiant au Canada](#) du site www.Educanada.ca, du Gouvernement du Canada.

f) Obtenir un visa de travail au Canada après ses études

☞ Découvrez également les possibilités de [travailler et vivre au Canada après vos études](#) sur le site du Gouvernement du Canada.

PARTIE II

ÉTUDIER À L'INTERNATIONAL



a) Conseils pour préparer son projet d'études à l'international

Les élèves des ÉFIA Canada N.-B ayant obtenu le diplôme d'études secondaires » du Nouveau-Brunswick, Canada à l'issue de leur scolarité et désireux d'étudier dans une

institution postsecondaire à l'étranger sont encouragés à **se renseigner directement auprès des institutions postsecondaires étrangères visées.**

Voici quelques conseils utiles pour mettre toutes ses chances de son côté :

- ✓ Visiter le site internet des établissements postsecondaires français dans lequel il souhaite étudier et ne pas hésiter à les contacter directement pour obtenir de l'appui ;
- ✓ Prendre connaissance du descriptif des formations qui les intéressent ;
- ✓ Vérifier les prérequis linguistiques et académiques des formations identifiées ;
- ✓ Construire un projet cohérent et démontrer les motivations de ses choix ;
- ✓ Se renseigner sur la documentation exigée par les universités étrangères lors de la demande d'admission (ex. traduction du relevé de notes).

b) Étudier en France

La France est la première destination d'études des étudiants canadiens.⁴ Les diplômes de fin d'études postsecondaires du Canada sont acceptés par les institutions postsecondaires de France et considérés comme équivalents au diplôme du baccalauréat français. Campus France reconnaît le diplôme d'un étudiant d'une ÉFIA Canada N.-B à l'international au même titre qu'un diplômé canadien ayant effectué avec succès sa scolarité au Canada.

La France applique des frais d'étudiants internationaux à tous les candidats issus de pays hors Union européenne.

Ressources à consulter pour préparer son projet de mobilité étudiante en France :

- Campus France Tunisie : <https://www.tunisie.campusfrance.org/>
- Procédure Campus France Tunisie à suivre pour candidater dans un établissement français : <https://www.tunisie.campusfrance.org/je-veux-m-inscrire-en>
- Page Facebook Campus France Tunisie : <https://www.facebook.com/campusfrance.tunisie.5>

⁴ Source : Bureau canadien de l'éducation internationale, 2022